

Arrêté N° : 24/2675 du 24 AVR. 2024

OBJET : Représentants de la collectivité et du personnel au sein du
Comité Social Territorial du personnel du Département

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales,

Vu l'élection du Président du Conseil Départemental le 1^{er} juillet 2021,

Vu le procès-verbal des résultats des élections du 08 décembre 2022 des représentants du personnel au Comité Social Territorial,

Vu l'arrêté n°23/5163 du 13 juillet 2023 portant désignation des représentants au sein du Comité Social Territorial,

Considérant le mail de la CFDT indiquant la démission de Madame POIRIER et désignant Mme Magali HUBERT comme représentante CFDT suppléante.

ARRÊTE

Article 1 Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 24/1366 du 28 février 2024,

Article 2 : Sont désignés pour siéger en tant que représentants de la collectivité au sein du Comité Social Territorial :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Mme Véronique CANTIN	M. Joël MÉTENIER
M. Régis VALLIENNE	Mme Catherine PAINEAU
Mme Martine CRNKOVIC	Mme Françoise LELONG
M. Olivier DUBOSC	M. Bernard BONNEL
Mme Claire BROUSSEAU	M. Bruno CARO
M. Olivier SILLERE	M. Franck SEROUL
Mme Nathalie PONTASSE	Mme Mélanie LEBLANC
M. Eric DUVAL	En cours de désignation

Article 3 : A la suite des élections professionnelles du 08 décembre 2022, les représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial sont les suivants :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
Mme Anne DUTERTRE (CRPD-FA)	Mme Nathalie COSNET (CRPD-FA)
M. Jean-Christophe LEGER (CRPD-FA)	M. Yankoub SALIM (CRPD-FA)
Mme Sylvaine PICHER (CFDT)	Mme Magali HUBERT (CFDT)
M. François PATOYT (CFDT)	Mme Emmanuelle CHABREYRIE (CFDT)
Mme Sylvie PAYSAN (CGT)	Mme Salima GUEDOUAR (CGT)
Mme Jean-Christophe SAULE (CGT)	M. Benoît FERRE (CGT)
M. Olivier CORBIN (SLD TER FSU 72)	M. Arnaud AVRAIN (SLD TER FSU 72)
Mme Peggy BRIERE (SLD TER FSU 72)	Mme Nadine DEFOND (SLD TER FSU 72)

Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département de la Sarthe www.sarthe.fr.

Le président du Conseil départemental,



Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le : 24 AVR. 2024
et de sa publication ou notification le : 26 AVR. 2024